

*Politique sociale*

**M. Clark:** Où est le ministre?

**M. Martin:** Le député de York-Simcoe a déclaré que nous devrions réduire les dépenses d'exploitation du gouvernement de deux millions de dollars, proposition qui a fière allure.

**M. Alexander:** Lisez son discours au complet au lieu de vous contenter de quelques passages.

**M. Martin:** Certains membres distingués du parti conservateur, comme l'honorable représentante de Kingston et les Îles, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) et le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander), ont préconisé une certaine politique qui, au lieu de réduire le budget du gouvernement de deux milliards de dollars, l'augmenterait de deux milliards.

**M. Alexander:** De quoi voulez-vous parler?

**M. Martin:** Même les députés de l'opposition doivent se plier aux règles de l'arithmétique: deux et deux font quatre.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège, ou plutôt j'invoque le Règlement si Votre Honneur préfère. Je crois savoir où le député veut en venir. S'il veut parler de l'allocation au conjoint, et j'espère que c'est le cas...

**M. Martin:** C'est le sujet de la motion.

**M. Alexander:** Très bien, je suis heureux que nous nous entendions là-dessus. Si le député veut parler de l'allocation au conjoint, il ne devrait pas laisser entendre que ce programme coûtera deux milliards de dollars. Certains fonctionnaires du ministère et le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) m'ont dit qu'il coûterait environ quatre millions de dollars. A mon avis, le député ne devrait pas induire la Chambre en erreur en déclarant avec désinvolture qu'il coûtera deux milliards.

**Des voix:** Bravo!

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Je signale au député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) qu'il n'est pas en train d'exposer un rappel au Règlement, ni une question de privilège mais de participer au débat. La présidence a fait preuve de latitude envers tous les députés, qui se sont éloignés de l'objet du débat.

**M. Martin:** Cet après-midi, monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Est m'a reproché de ne rien connaître aux programmes de santé et d'aide sociale.

**M. Alexander:** C'est exact.

**M. Martin:** Peut-être que je ne suis pas aussi bien renseigné que le distingué député d'Hamilton-Ouest car je suis moins ancien que lui. Sauf erreur, il en coûterait quelques 2 milliards de dollars pour verser l'allocation au conjoint aux personnes âgées de 60 à 65 ans, quelques soient les revenus dont ils disposent.

**Des voix:** Bravo!

**M. Alexander:** Vous vous trompez, monsieur.

**M. Paproski:** Vous vous trompez.

[M. Martin.]

**M. Martin:** Si mes données sont inexactes comme le soutien des députés d'en face, qu'on me corrige. Ce sont là les chiffres que j'ai.

**M. Clark:** Le problème est que vous ne pouvez lire vos données.

**M. Martin:** C'est la première pirouette, pirouette de 4 milliards de dollars. Je suis heureux que le chef de l'opposition (M. Clark) soit présent à la Chambre. Il peut assister aux pirouettes des députés de son parti. Cela me réjouit.

La deuxième pirouette pourrait être celle des sous-ministres, ou la question du congédiement des sous-ministres. C'est une autre pirouette d'un parti qui espère être élu et former le gouvernement avant la fin du siècle.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Y aura-t-il des élections avant la fin du siècle?

**M. Martin:** Un éminent député du parti conservateur de la région de Winnipeg, le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie), a déclaré que lorsque son parti formerait le gouvernement, les sous-ministres seraient congédiés. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) s'est aussitôt exclamé «Non, non, nous allons garder les sous-ministres. Il n'est pas question de nous débarrasser des sous-ministres». Pure coïncidence. il représente une circonscription de la région de la capitale nationale.

**Des voix:** Règlement.

**M. Alexander:** Tenez-vous en à la motion.

**M. Martin:** La troisième pirouette concernait la question de la peine de mort.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** J'invite le député de Scarborough-Ouest (M. Martin) à limiter ses observations à la résolution qui est à l'étude.

• (1752)

**M. Martin:** Monsieur l'Orateur, j'y arrive. Je pourrais ajouter qu'au cours du débat de cet après-midi, on nous a parlé d'une circulaire diffusée par le ministère de l'Impôt sur le revenu; il a été fait allusion au ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) ainsi qu'à la somme de \$10,000; il a également été question de l'assurance-chômage. Je suis cependant prêt à...

**Une voix:** Lisez donc la motion, elle parle d'«inégalités».

**M. Martin:** Je suis prêt à passer à la suite non sans avoir dit simplement en passant que j'ai remarqué un peu plus tôt cet après-midi que le député de Hamilton-Ouest nous a déclaré avoir appuyé un projet de loi à la Chambre qu'il considère maintenant comme la pire mesure législative qui ait jamais été présentée à la Chambre depuis qu'il y siège. Le fait est qu'il l'a pourtant appuyée lorsqu'elle a été présentée pour la première fois, ce que je ne m'explique donc pas. Il a également appuyé ces mêmes modifications à la loi sur l'assurance-chômage qu'il a maintenant l'intention de condamner sous prétexte qu'elles sont cruelles et injustes.